



Consommer solidaire pour consommer utile avec Solidaime !

La communauté internationale célèbre le 15 mars la Journée mondiale des droits des consommateurs. Cet événement permet de rappeler l'importance pour le consommateur de faire valoir ses droits. C'est aussi l'occasion d'ouvrir le débat sur la nécessité de consommer solidaire pour consommer utile.

Le droit de choisir, au centre des droits des consommateurs

Les droits du consommateur sont au nombre de huit : le droit à la sécurité, le droit à l'information, le droit de choisir, le droit d'être entendu, le droit à la satisfaction des besoins élémentaires, le droit à réparation, le droit à l'éducation et le droit à un environnement sain.

Aujourd'hui, les rapports déshumanisés à la consommation et les diverses dérives de la société marchande sont souvent dénoncés. **Le droit de choisir devient donc prépondérant.** Surtout depuis que les alternatives à une consommation traditionnelle sont offertes aux consommateurs : produits bio, équitables, solidaires.

Choisir pour entrer, enfin, dans l'ère de la consommation durable !

Les remises en question du modèle de consommation traditionnel font émerger la contestation du « toujours plus » au profit de « la consommation durable » : consommation qui permettrait, en s'appuyant sur des logiques pérennes, de choisir de satisfaire ses besoins personnels, en même temps que des besoins collectifs.

Solidaime, choisir de consommer autrement

Pour sortir du débat réservé aux experts, cette consommation durable doit s'intégrer facilement dans notre façon de consommer au quotidien, pour que le droit de choisir puisse s'exercer plus simplement. Solidaime propose la première gamme de produits du commerce solidaire. Chaque achat se transforme en don au profit d'une association caritative* (de 8 à 50 centimes par produit). Une manière simple et discrète de participer à la satisfaction de besoins collectifs tout en répondant à sa consommation individuelle.



Solidaime, une manière simple de donner

Les gammes Solidaime réunissent, à ce jour, 19 produits de consommation courante (farine, riz, pâtes, conserves de légumes, emmental râpé, croquettes pour chiens), dont l'achat permet des dons réguliers aux 4 associations soutenues*. Les produits sont disponibles partout en France chez Auchan, Leclerc, Intermarché et Ecomarché

Depuis sa création, en octobre 2008, Solidaime a reversé 200 000 euros aux associations.

* Action contre la Faim, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, Handicap International, SOS Villages d'Enfants.